

Préfecture de Loir-et-Cher

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

A la demande du Syndicat Intercommunal d'Etudes, de Réalisations et d'Aménagement de la Vallée du Loir (SIERAVL) et par arrêté préfectoral du 24 octobre 2014, une enquête publique unique relative à la Déclaration d'Intérêt Général et à l'autorisation loi sur l'eau sera ouverte **du lundi 17 novembre 2014 au jeudi 18 décembre 2014 inclus** :

- sur le territoire des communes membres du SIERAVL :

Areines, Artins, Pezou, Azé, Prunay-Cassereau, Bonneveau, Rahart, Brévainville, Les Roches-l'Évêque, Cellé, Saint-Arnoult, Coulommiers-la-Tour, Saint-Firmin-des-Prés, Couture-sur-Loir, Saint-Hilaire-la-Gravelle, Danzé, Saint-Jacques-des-Guérets, Épuisay, Saint-Jean-Froidmentel, Les Essarts, Saint-Martin-des-Bois, Fontaine-les-Coteaux, Saint-Ouen, Fortan, Saint-Rimay, Fréteval, Sasnières, Les Hayes, Savigny-sur-Braye, Houssay, Selommes, Lavardin, Sougé, Lignièrès, Ternay, Thoré-la-Rochette, Lisle, Lunay, Tréhet, Marcilly-en-Beauce, Troo, Mazangé, Vendôme, Meslay, Villavard, Montoire-sur-le-Loir, La Ville-aux-Clercs, Montrouveau, Villedieu-le-Château, Morée, Villiersfaux, Naveil, Villiers sur Loir, Faye et Pray.

- et sur le territoire des communes membres du Syndicat Mixte du Réveillon :

Areines, Baigneaux, Beauvilliers, La Chapelle-Enchérie, Épiais, Faye, Meslay, Oucques, Renay, Rocé, Saint-Firmin-des-Prés, Sainte-Gemmes, Saint-Léonard-en-Beauce et Vievy-le-Rayé.

Le public pourra consulter le dossier et consigner ses observations sur le registre d'enquête déposé en mairies de Montoire-sur-le-Loir, Savigny-sur-Braye, Morée, Vendôme, Oucques et Azé.

Le dossier d'enquête publique peut également être consulté sur le site internet du SIERAVL à l'adresse : www.contrat-loirmedian.com.

Les observations pourront être adressées par correspondance aux commissaires-enquêteurs au moyen d'un formulaire de contact sécurisé disponible à l'adresse Internet : www.contrat-loirmedian.com.

Les commissaires-enquêteurs se tiendront à la disposition du public en mairies :

Lundi 17 novembre 2014

- de 9 h à 12 h : mairies de Montoire-sur-le-Loir, Morée et Vendôme
- de 14 h à 17 h : mairies de Azé, Oucques et Savigny-sur-Braye

Mardi 25 novembre 2014

- de 14 h à 17 h : mairie de Montoire-sur-le-Loir

Mercredi 26 novembre 2014

- de 9 h à 12 h : mairies de Azé et Oucques
- de 14 h à 17 h : mairies de Morée et Vendôme

Jeudi 27 novembre 2014

- de 14 h à 17 h : mairie de Savigny-sur-Braye

Jeudi 18 décembre 2014

- de 9 h à 12 h : mairies de Montoire-sur-le-Loir, Oucques et Vendôme
- de 14 h à 17 h : mairies de Azé, Morée, Savigny-sur-Braye

Toute demande de renseignement complémentaire peut être adressée au SIERAVL, Hôtel de ville et de communauté : BP 20107 - 41106 Vendôme ou auprès de Mme Mosnier, animatrice du Contrat Territorial, au 02 54 89 47 62 (sieravl-animateur@vendome.eu).

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront tenus à la disposition du public aux sièges du SIERAVL (Hôtel de ville et de communauté : BP 20107 - 41106 Vendôme) et du Syndicat Mixte du Réveillon (Mairie de Oucques : 5 rue de la Salle - 41290 Oucques) ainsi qu'à la direction départementale des territoires (Service Eau et Biodiversité) pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.